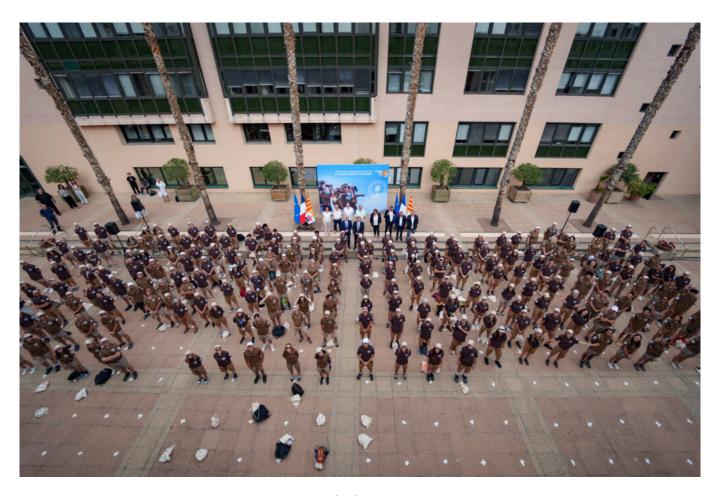


Des gardes forestiers pour prévenir les feux dans le Ventoux, le Luberon et les Monts de Vaucluse



Sept incendies sur 10 sont directement liés à des actes d'imprudence bien d'avantage que d'actes de malveillance. Dans ce cadre, la formation des personnels et la sensibilisation du public sur les comportements à risque est un enjeu majeur pour contribuer à une large part à la diminution des départs de feux.

La Région Sud vient de remettre les blasons aux membres de sa garde régionale forestière. En tout, 250 jeunes, se sont ainsi vus remettre ces insignes par François de Canson, vice-président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à l'Hôtel de région à Marseille. Créée en 2018, la <u>Garde régionale forestière</u> est composée de jeunes de 18 à 25 ans. Elle vise à améliorer



la surveillance et de faire de la sensibilisation autour des incendies.

Parmi ces jeunes gardes forestiers 2024 ayant notamment suivi plusieurs formations qualifiantes (théorique, de terrain personnalisé, au premier secours labellisée PSC1...) plus d'une cinquantaine sont affectés au Vaucluse.

Ils sont ainsi 5 gardes à surveiller les forêts du territoire du Pays de Sorgues et des Monts du Vaucluse, 24 pour le <u>Parc naturel régional du Ventoux</u> et 28 pour le <u>Parc naturel régional du Luberon</u> qui s'étend principalement en Vaucluse mais aussi dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Pour 2024, la Région Sud consacre un budget de 1,76M€ pour cette garde forestière dont le but est de préserver les milieux naturels et prévenir les risques d'incendie.

Depuis 2018, la région sud mène un plan 'guerre du feu' pour lutter contre les incendies et a investi près de 35 millions d'euros dans ce plan.

« Cette année ce sont 7,2M€ qui sont dédiés à la lutte incendies avec le soutien des fonds européens. 3 axes sont mis en place : prévenir, combattre et reconstruire » rappelle explique François de Canson.

Les territoires concernés :

- Pays de Sorgues et Les Monts du Vaucluse,
- Grand Site Sainte-Victoire,
- Parc Naturel Régional du Luberon,
- Parc Naturel Régional des Alpilles,
- Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume,
- Parc Naturel Régional du Verdon,
- Parc Naturel Régional des Préalpes,
- Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux,
- Parc Naturel Régional de Camargue,
- Parc Naturel Régional des Baronnies,
- Parc Naturel Régional du Queyras,
- Parc National de Port-Cros,
- Parc National des Calangues,
- Communauté de Communes Méditerranée Porte des Maures,
- Commune d'Allauch,
- Bataillon des marins-pompiers de Marseille,
- Commune de Roquebrune-sur-Argens,
- Syndicat mixte du massif de l'Estérel,
- Communauté de Communes Alpes d'Azur,
- Parc National du Mercantour,
- Office National des Forêts (ONF) : site des Iles de Lérins.



Sarah Ripert & L.G.



© Pierre-Emmanuel Trigo

Région Sud : 46 gardes régionaux pour protéger les massifs du Vaucluse

2 décembre 2025 |



Ecrit par le 2 décembre 2025



Jeudi 30 juin, afin de marquer officiellement la fin de leur formation, Renaud Muselier, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a remis les blasons à la nouvelle promotion de la garde régionale forestière. Parmi les 185 nouveaux gardes régionaux, 46 protégeront les massifs du Vaucluse.

« Depuis 5 ans, les pompiers peuvent compter sur notre entière mobilisation pour mener la 'guerre du feu' à leurs côtés, rappelle Renaud Muselier, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, président délégué de régions de France. Avec la garde régionale forestière, nous avons voulu mettre en place une véritable force de frappe contre les incendies de forêt et nos 185 gardes régionaux en sont un maillon essentiel »

En première ligne de la guerre du feu

Avec la prolifération des 'mégafeux' partout en Méditerranée, la garde régionale forestière est un dispositif essentiel pour lutter contre les incendie. Mise en place par la <u>Région Sud</u>, deuxième région la plus boisée de France avec 1,6M d'hectares, la garde est déployée tout l'été sur le territoire en soutien de la sécurité civile. Elle se compose de jeunes âgés de 18 à 25 ans, formés par des professionnels du feu et connectés aux sapeurs-pompiers et aux comités communaux des feux de forêt (<u>CCFF</u>) au sein des parcs et espaces naturels de la région Sud.





Jeudi 30 juin, afin de marquer officiellement la fin de leur formation, Renaud Muselier, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, président délégué de régions de France, <u>François de Canson</u>, vice-président en charge du développement économique de l'attractivité, du tourisme et de la prévention des risques majeurs, <u>Ludovic Perney</u>, vice-président en charge de la jeunesse, des sports et de la vie étudiante, ainsi que <u>Jacqueline Bouyac</u>, vice-présidente et présidente du parc naturel régional du Ventoux et de la Cove, ont remis les blasons aux 185 nouveaux gardes régionaux de la promotion Amiral Augier.

A cette occasion, le Vice-Amiral, Patrick Augier et Gilles Allione, ancien président <u>CCFF du Var</u>, ont reçu la médaille d'honneur de la Région Sud pour leur engagement lors de la crise sanitaire et leurs actions dans la guerre du feu, notamment lors du mégafeu du Massif des Maures en 2021.

Parmi les 185 nouveaux gardes régionaux, 46 protégeront les massifs du Vaucluse, dont 5 gardes régionaux déployés dans le pays de Sorgues, 24 mobilisés au parc naturel régional du Lubéron et 17 au parc naturel régional du Ventoux.



Feu de broussailles à Cairanne durant l'été 2020 © Com Sdis Vaucluse

Prévenir les risques grâce à la garde régionale forestière

Créée en 2018, la garde régionale forestière s'inscrit dans le plan climat régional et dans le dispositif 'guerre du feu', afin de préserver les milieux naturels et de prévenir les risques d'incendies. En 2022, la



Région Sud y a consacré près de 1,2M €.

La garde régionale forestière a pour mission de : développer la culture du risque d'incendie ; renforcer les capacités des acteurs régionaux en matière de prévention, information, sensibilisation et surveillance ; venir en appui des dispositifs de surveillance.

Avant de prendre leurs fonctions dans les différents massifs de la région Sud, les volontaires qui composent la garde suivent plusieurs formations qualifiantes. Dans un premier temps, il s'agit d'une formation théorique autour de la forêt et de ses acteurs. Après ce premier rendez-vous, ils suivent une formation de terrain personnalisée, afin de se familiariser avec leur futur environnement, puis une formation au premier secours, labelisée PSC1. Enfin, leur parcours de formation s'achève par l'apprentissage des bases de communication et de cartographie, au lycée Agricole de Valabre.

Trois principes pour mener la guerre du feu

Pour éviter les drames humains et préserver l'environnement, la Région Sud a engagé plus de 4M € par an depuis 2016. Cette année, 1,5M€ supplémentaire ont été investi dans le dispositif 'guerre du feu'. Récemment, la Région Sud a renforcé sa stratégie en faveur de la gestion patrimoniale forestière. Inscrite dans le plan climat régional 'Gardons une COP d'avance', cette stratégie s'articule autour de trois principes : prévenir, combattre, reconstruire.

Le Parc naturel régional du Luberon recrute 24 jeunes du territoire

Vous êtes étudiant, avez entre 18 et 26 ans, vous aimez les espaces naturels du Luberon ? Alors rejoignez La garde régionale forestière du Luberon ! Mission ? Travailler à prévention des risques d'incendie, de fin juin à fin août 2022.

Après une semaine de formation organisée par la Région Sud, vous irez au contact du public, sur les sites naturels les plus fréquentés (Grand Luberon, colline Saint-Jacques à Cavaillon, Gorges de Régalon, forêt des cèdres du Petit Luberon, Gorges de Véroncle, Colorado provençal à Rustrel, vallon de l'Aiguebrun à Buoux, Gorges d'Oppedette, etc.). Votre mission ? Assurer l'accueil, la sensibilisation et l'information des visiteurs afin de garantir la protection de tous contre les incendies de forêt.

Les infos pratiques

Fiches de poste et candidature sur https://www.parcduluberon.fr/un-territoire-en-action/institution/offres-emploi-stage/ Date limite pour postuler : 31 mars 2022.



En savoir plus?

En 2019 le dispositif de la garde régionale forestière comprenait 120 jeunes dont 25 sont répartis dans le territoire du Parc naturel régional du Luberon ainsi que dans celui de la communauté de commune du pays de Sorgue et Mont du Vaucluse. Mis en place en 2018 par la Région Sud dans le cadre de son 'Plan climat pour une Cop d'avance', ce dispositif comprenait alors 110 jeunes. Déployée tout l'été sur le territoire pour appuyer la sécurité civile, la garde régionale forestière est composée de jeunes âgés de 18 à 25 ans, formés par des professionnels du feu et connectés aux sapeurs-pompiers. MH